



Département du Haut Rhin
Ville de Colmar


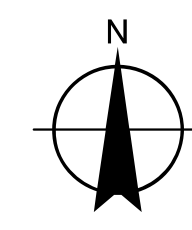
Plan Local d'Urbanisme
Isolement acoustique

Echelle : 1:5 000

Plan F4.1 - Plan d'isolement acoustique Nord

Ville de Colmar
Révision du POS en vue de sa transformation en PLU
PLU ARRETE
Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 27 juin 2016
A Colmar, le
Pour le Maire, le 1er Adjoint Yves Hemedinger

OTE INGENIERIE



Isolement acoustique des façades

Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure

- catégorie 1 : secteur affecté 300 m de part et d'autre de la voie
- catégorie 2 : secteur affecté 250 m de part et d'autre de la voie
- catégorie 3 : secteur affecté 100 m de part et d'autre de la voie
- catégorie 4 : secteur affecté 30 m de part et d'autre de la voie
- catégorie 5 : secteur affecté 10 m de part et d'autre de la voie